Annonces Légales

Arrêté préfectoral SG/DCL/BRGE du 26.12.2024
établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne
habilités à publierles annonces judiciaires et légales
valables du 1er janvier au 31 décembre 2025 pour la Guadeloupe.

VENTES

FC07568

Maître Michel PRADINES

AVOCAT A LA COUR
14 Immeuble Marine Center
97190 LE GOSIER
Tél. : 05.90.90.31.06

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION DES ENCHERES

Un ensemble immobilier situé à BAIE MAHAULT (GUADELOUPE) lieudit CONVENANCE, cadastré Section AV n°679 pour une contenance de 19a 79ca et Section AV n°680 pour une contenance de 9a 83ca (issu de la division de la parcelle AV 32 en AV 676 à 681) et 1/4 indivis du chemin d'accès cadastré section AV n°30 consistant en :

- Une parcelle de terre sur laquelle est édifiée un bâtiment à usage de bureaux comprenant au rez-de-chaussée une entrée, une salle de réunion, un bureau open space, deux bureaux, une salle de repos, une cuisine, un local serveur et une salle d'eau avec WC et au premier étage quatre bureaux.

Le bien est loué par la société ATELIER 12 selon un bail commercial moyennant d'un loyer mensuel de 1.900 euros.

- Une parcelle de terre arborée ne comportant pas de construction apparente.

SUR LA MISE A PRIX DE : 280.000 € (DEUX CENT QUATRE VINGT MILLE EUROS)

Adjudication fixée au j**eudi 26 Juin 2025 à 10h00 du matin**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE-A-PITRE situé Palais de Justice 16 Rue DUGOMMIER 97110 POINTE A PITRE, des biens ci-après désignés :

Un ensemble immobilier situé à BAIE MAHAULT (GUADELOUPE) lieudit CONVENANCE, cadastré Section AV n°679 pour une contenance de 19a 79ca et Section AV n°680 pour une contenance de 9a 83ca (issu de la division de la parcelle AV 32 en AV 676 à 681) et 1/4 indivis du chemin d'accès cadastré section AV n°30 consistant en :

- Une parcelle de terre sur laquelle est édifiée un bâtiment à usage de bureaux comprenant au rez-de-chaussée une entrée, une salle de réunion, un bureau open space, deux bureaux, une salle de repos, une cuisine, un local serveur et un salle d'eau avec WC et au premier étage quatre bureaux.

Le bien est loué par la société ATELIER 12 selon un bail commercial moyennant d'un loyer mensuel de 1.900 euros.

- Une parcelle de terre arborée ne comportant pas de construction apparente.

PROCEDURE :

La présente vente aux enchères est poursuivie A LA REQUETE DE :

La **SARL B-SQUARED INVESTMENTS**, société existant conformément aux lois du Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le n° d'enregistrement B261266, dont le siège social est situé 9 rue Joseph Junck à Luxembourg 1839,

Venant aux droits de la **SAS NACC devenue SAS VERALTIS ASSET MANAGEMENT**, Société par actions simplifiée au capital de 3.608.334,00 € immatriculée au RCS de PARIS sous le n° B 407 917 111 dont le siège social est 37 Boulevard Suchet 75016 PARIS (France), suite à la cession globale d'un portefeuille de créances intervenue le 30 avril 2022,

Elle-même venant aux droits de la SA CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE, banque coopérative régie par la loi du 25 juin 1999, dont le siège est place Estrangin Pastré 13006 MARSEILLE immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le n° 775.559.404 en vertu d'un acte de cession de créances en date du 21 septembre 2018.

CLAUSES ET CONDITIONS :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix. Les enchères ne peuvent avoir lieu que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de POINTE-A-PITRE inscrit au barreau de Guadeloupe Saint-Martin et Saint-Barthélémy muni d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3000 euros à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'ordre séquestre..

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements s'adresser à :

Maître Michel PRADINES, Avocat à la Cour, demeurant 14 Immeuble Marina Center 97190 LE GOSIER (Tel : 05.90.90.31.06)

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE, Palais de Justice 16 Rue DUGOMMIER 97110 POINTE A PITRE, pour consulter le cahier des conditions de vente.

LA VISITE DES LIEUX EST FIXEE QUINZE JOURS (15 jours) avant l'audience. Prendre contact avec la SELARL BALMAYER ET ASSOCIES, Commissaires de justice : 13 rue de la République 97100 BASSE-TERRE– Tél : 0590 81 27 84.

SIGNE :

Michel PRADINES

FCI02046

Elsa KAMMERER
Avocat au Barreau de Guadeloupe
Imm. Ary ENCELADE, Bd Marquisat de Houelbourg, ZI de Jarry
97122 BAIE MAHAULT
0590 99 57 12

AVIS SIMPLIFIE DE VENTE SUR SURENCHERE

Il sera procédé le JEUDI 26 JUIN 2025 à 10h00 à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire DE POINTE A PITRE 16 rue Dugommier de ladite Ville à la vente aux enchères publiques de l'immeuble dont la désignation suit : Biens et droits immobiliers **sis sur la commune de LES ABYMES (97139)**, lieudit "Beausoleil", consistant en une maison d'habitation d'une superficie approximative de 229,34m² portée sur un terrain de 16a 91ca cadastré Section AZ n° 164, sur la mise à prix de 287.100 euros, montant de la surenchère, outre les charges et conditions énoncées au cahier des charges lequel peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE en charge des saisies immobilières ou au cabinet de l'avocat poursuivant, Maître Louis-Raphaël MORTON, avocat au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, demeurant 30 Rue Delgrès – 97110 POINTE-A-PITRE

Les enchères devront être portées par un avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy et ne sauraient être inférieures à 1000 euros.

MARCHÉ PUBLIC

FC07566

VILLE DE POINTE-A-PITRE
Région et Département de la Guadeloupe
Hôtel de Ville
Place des Martyrs de la Liberté . BP 111
97123 POINTE-A-PITRE Cedex

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Pointe-à-Pitre (971)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET – N° : 21971120700015

Code postal/Ville : 97110 Pointe-à-Pitre

Section 2 : communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le **Profil d'acheteur** : http://www.marchés-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : Appel d'Offres N°2025-DST-05

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir R.C.

Capacité économique et financière : Voir R.C.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 13/06/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Il n'est pas exigé de variante de la part de l'acheteur et les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : Pas d'avance.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : DÉRATISATION, DESINFECTION, DESINSECTISATION DES ÉCOLES, DES CRÈCHES, DES BATIMENTS MUNICIPAUX AINSI QUE LE DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE

DE POINTE-A-PITRE

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché à bons de commandes

Type de marché : Service

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

Le marché comporte 03 lots :

Lot n°1 : Dératisation, désinfection et désinsectisation dans les écoles et les crèches municipales :

Lot n°2 : Dératisation, désinfection et désinsectisation dans les bâtiments municipaux

Lot n°3 : Dératisation sur le domaine public de la Ville de Pointe-à-Pitre

Lieu d'exécution des lots : Pointe-à-Pitre

Section 6 : Informations complémentaires

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/06/2025

CESSION

FC07569

AVIS DE CESSION

Aux termes d'un acte sous seing privé signé en date du 30/04/2025, enregistré au SPFE de Pointe-à-Pitre le 05/05/2025, dossier 2025 00017672, référence 9714P32 2025 A 00672,

La SELARL NOA, société d'exercice libérale à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pointe-à-Pitre sous le numéro 803 732 395, sise Centre Médical les Dauphins Moudong - 97122 Baie-Mahault

A cédé à :

La SELARL LES DAUPHINS, société d'expertise libérale à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pointe-à-Pitre sous le numéro 794 538 587, sise Centre Médical les Dauphins Moudong- 97122 Baie-Mahault

Le fonds de commerce libéral d'activité de chirurgien-dentiste sis Centre Médical les Dauphins Moudong - 97122 Baie-Mahault comprenant l'intégralité des éléments corporels et incorporels servant à son exploitation, moyennant un prix de cession de 163.000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, à l'adresse du fonds sis Centre Médical les Dauphins Moudong - 97122 Baie-Mahault pour la validité et chez l'AARPI PRAD AVOCATS - Maître Paul Azevedo, Avocat au Barreau de Strasbourg, 5 rue Fischart – 67000 Strasbourg pour la correspondance.

Pour insertion.

Abonnez-vous

en ligne

www.leprobant.fr

Notre mail :

contact@leprobant.fr

Notre téléphone :

0590 22 24 39